

Cette loi permet aux étrangers d'investir directement et de détenir jusqu'à 100 pour 100 des entreprises qu'ils créent, pendant les douze premières années. Ils bénéficient d'avantages fiscaux substantiels au cours de cette période, mais doivent ensuite réduire leur participation à moins de 50 pour 100, pour se conformer à la loi de 1993 sur l'investissement.

Les minéraux «stratégiques», auparavant réservés au gouvernement, peuvent maintenant être exploités par l'entreprise privée. Les règlements exigeant que l'or et l'argent soient vendus au gouvernement ont été abrogés. La loi porte à cinquante ans la durée des concessions d'exploitation, et accorde des concessions non renouvelables de six ans pour la prospection. De plus, elle permet l'exploration et l'exploitation du plateau continental. Enfin, la loi assouplit la gestion des mines, élimine les excès de réglementation et stimule encore plus la production minière à petite et moyenne échelle.

En décembre 1994, l'administration du président Ernesto Zedillo poussait encore plus loin le processus de libéralisation. Le *Secretaría de Energía, Minas e Industria Paraestatal (SEMIP)*, Secrétariat à l'énergie, aux mines et aux sociétés d'État, était supprimé. La politique énergétique était confiée à un nouveau Secrétariat à l'énergie, mais les questions minières furent transférées au *Secretaría de Comercio y Fomento Industrial (SECOFI)*, Secrétariat au commerce et au développement industriel. La nouvelle division minière du *SECOFI* a pour mandat de continuer le développement du secteur. Ces initiatives ont été accueillies favorablement par la communauté minière internationale et devraient attirer, selon certains observateurs, des investissements de six milliards de dollars US au cours des six prochaines années.

Les entreprises canadiennes se sont empressées de profiter de ces ouvertures et ont été parmi les premières à conclure des accords de partenariat avec des firmes mexicaines. Selon la presse, Canadian El Dorado et Extall Resources participent aux deux plus gros projets miniers en cours au Mexique. Cominco, Noranda et Placer Dome figurent également parmi les grandes entreprises canadiennes présentes dans le pays. Malgré cela, les investissements canadiens dans l'industrie minière mexicaine ne se sont élevés qu'à environ 50 millions de dollars US en 1994, ce qui est très faible par rapport à ce qu'ils sont au Chili.

Bien qu'une partie importante de l'industrie minière mexicaine soit encore contrôlée par des entreprises locales, un grand nombre d'entre elles manquent cruellement de capitaux et ne demandent qu'à conclure des accords de partenariat technique avec des sociétés étrangères. La rapidité avec laquelle ils affirment leur présence permet aux fournisseurs d'équipement canadiens de conquérir une part toujours croissante d'un marché autrefois contrôlé par les entreprises américaines. On s'attend à ce que ce secteur continue d'offrir des débouchés importants dans un avenir prévisible.